

Communauté de communes Alsace Rhin Brisach

La communauté de communes Alsace Rhin Brisach (CCARB) renouvelle en fin d'année 2024 l'opération de déstockage d'amiante-ciment pour les particuliers. Comme les années précédentes, les éléments en amiante/fibrociment doivent être démontés et conditionnés par les usagers dans le respect des règles de sécurité propres à ce type de matériau. La CCARB organise uniquement le regroupement en vue du transport et du traitement de ces déchets.

Les équipements de protection individuelle (gants, masque, combinaison) et de conditionnement (film spécial amiante, big-bag) sont entièrement financés par la communauté de communes.

Le coût de traitement* est, quant à lui, financé à hauteur de 50% par la communauté de communes et 50% par l'utilisateur, dans la limite d'une tonne. Au-delà d'une tonne, le traitement est entièrement à la charge de l'utilisateur.

* A titre indicatif, le prix de traitement s'élevait à 120€ HT/tonne en 2023.

Le coût de transport est pris en charge par la communauté de communes, dans la limite de 5 tonnes

par usager. A partir de 5 tonnes, un demi-forfait pour une rotation* sera facturé et un forfait complet pour 10 tonnes.

* A titre indicatif, une rotation s'élevait à 720€ HT en 2023.

Les inscriptions sont à faire auprès de la communauté de communes avant le 15/09/2024. Vous recevrez dès lors, un courrier ou mail d'information précisant les conditions, dates de retrait des équipements de protection et de conditionnement, ainsi que les dates de dépôt de l'amiante au lieu indiqué.

Pour s'inscrire, veuillez remplir en ligne le formulaire au lien suivant :



Où contacter la communauté de communes au 03 89 72 02 54



Agenda

Juillet	Samedi 13 à partir de 17h30	Fête Nationale
	Dimanche 16 de 16h30 à 17h30	Don du sang
	Mercredi 17	Estivales

AOÛT	Mercredi 14	Estivales
	Dimanche 25 à 18h30	Cérémonie patriotique en mémoire des Incorporés de forces «Malgré nous»

Septembre	Dimanche 8	Portes ouvertes du Centre de secours
	Vendredi 13 au Dimanche 15	Salon des commerçants du territoire organisé par CABRI «BIM UNS»
	Vendredi 20 au Dimanche 22	Les journées du Patrimoine
	Samedi 28	Salon des Minéraux Salle des fêtes



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.neuf-brisach.fr ou flashez le QR Code

Conception & Impression : imerson.fr

Quoi de

9' Brisach?



2^e trimestre 2024

Neuf-Brisach, une ville d'art



Vauban à l'honneur

Depuis le 14 mai, un magnifique buste en bronze de Vauban, ingénieur militaire et créateur de notre belle ville de Neuf-Brisach, trône fièrement sur la Place de la Mairie. Cette œuvre d'art a été réalisée par Carole Schoeni, notre sculptrice locale de renommée mondiale.

Nous profitons de cette parution pour la remercier et la féliciter chaleureusement pour cette belle réussite artistique.



Les jeux olympiques s'installent sur la place d'Armes

Depuis le 10 mai, Neuf-Brisach célèbre l'esprit olympique avec sa propre flamme, sculptée dans le tronc de notre sapin de Noël 2023, par le talentueux Jean-Paul Schwindenhammer de Munster.

Dans les remparts, de nouveaux animaux en paille ont pris leurs quartiers





Réhabilitation des Logements du Palais du Gouverneur

Le projet de réhabilitation des logements du Palais du Gouverneur a débuté fin avril et devrait s'achever d'ici la fin d'année.

Deux logements existants vont bénéficier d'une réhabilitation complète. Les travaux incluent une isolation thermique et phonique

avancée pour améliorer le confort et l'efficacité énergétique. Tous les systèmes électriques et sanitaires seront également remplacés et modernisés pour répondre aux normes actuelles et offrir une meilleure sécurité et fonctionnalité.

En plus de la réhabilitation des deux logements existants de type F2, le projet prévoit la création de deux nouveaux appartements dans les combles, un de type F3 et un autre de type F4.

Finalisation des travaux de la Rue de Bâle

Les travaux sont désormais terminés, laissant place aux dernières étapes de signalisation et d'aménagement paysager. Ces étapes sont essentielles pour assurer la sécurité et la fluidité de la circulation dans la rue totalement transformée. De plus, les places de stationnement ont été fortement réduites pour sécuriser l'espace partagé piétons/automobilistes, améliorer la visibilité des commerces et préserver les aménagements dans le temps.



Les services techniques s'équipent !

Nous avons récemment remplacé l'ancien IVECO par un tout nouveau véhicule 100% électrique (Goupil).

Ce nouveau véhicule, plus petit et entièrement électrique, offre

plusieurs avantages. Sa taille compacte facilite l'accès aux rues étroites, améliorant ainsi la fluidité du trafic et réduisant les problèmes de stationnement. De plus, ce véhicule est spécialement dédié à l'entretien et à la propreté de notre ville, garantissant un environnement plus agréable et plus accueillant pour tous.

L'arrêt de bus près de l'Office du Tourisme va déménager

Dans la lignée du projet de Transport à Haut Niveau de Service (THNS) Colmar-Breisach, qui sera instauré par la région Grand Est, l'arrêt de bus situé devant l'office de tourisme va être déplacé Place de la Porte de Bâle pour la rentrée 2024.

Un aménagement (plateforme PMR) spécialement dédié à l'arrêt des bus a été réalisé. Un abri pour les

personnes sera également installé sur cette plateforme. L'ensemble sera opérationnel pour la rentrée scolaire de septembre 2024.

Le déplacement de l'arrêt de bus va également permettre de réduire fortement le passage des bus (mais aussi des camions à terme) et améliorer ainsi la sécurité dans la rue de Bâle pour les enfants et les adultes, ce qui correspond à une forte demande des riverains, parents et commerçants.

Extension du pôle santé

Les travaux d'extension du pôle santé sont achevés. Ces locaux flambant neufs attendent d'être occupés et sont toujours disponibles à la location pour des professionnels de santé.

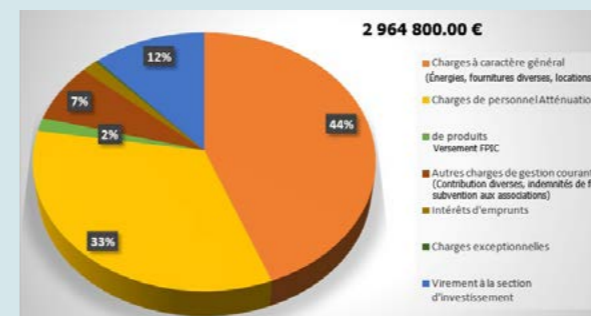
Pour tout renseignement veuillez contacter la mairie au **03 89 72 51 68**

Le 18 /03, 15/04 et 03/06/2024, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

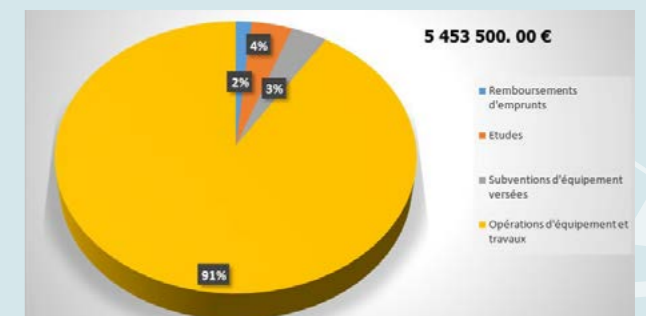
- la souscription d'une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 €;
- la prolongation du délai de participation financière de la commune aux travaux du camping au 30/06/2025;
- l'adoption de la convention « chats-libres » avec la Communauté de Communes Essor du Rhin;
- le recrutement de 5 agents saisonniers pour la période estivale.
- le cofinancement du projet « Labomaths en herbe » pour le groupe scolaire Sébastien le Prestre, avec l'Education Nationale;
- la révision de la zone tampon autour de Neuf-Brisach, au regard des justifications relatives à la préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) des fortifications de Vauban;
- la délivrance de bons d'achat d'un montant de 50€/personne, à destination des + de 65 ans, à l'occasion de la fête des mères;
- la prolongation d'un an du taux de subventionnement de la ville à hauteur de 40% dans le cadre de l'aide à la mise en valeur du patrimoine AMVPER (à l'exclusion des menuiseries et volets);
- l'adoption d'une convention tripartite de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération entre la ville de Neuf-Brisach, la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach et la CEA;
- le versement de la participation annuelle à la médiathèque de Biesheim (1947 € pour l'année 2024);
- la vente de la parcelle n°209/42, section n°6, d'une contenance de 12.51 ares à M. Guillaume SCHAEFFER, représentant les Pompes Funèbres Générales MIESCH-SCHAEFFER (Neuf-Brisach) en vue de la construction d'une chambre funéraire;
- le remplacement du chauffage de la mairie par une pompe à chaleur sur nappe pour un montant estimatif de 100 000 € HT;
- la désignation de M. BLASY Jean-Paul en qualité de représentant au sein du syndicat mixte des canaux et cours d'eaux de la plaine du Rhin;
- l'instauration de la redevance annuelle d'occupation du domaine public routier (RODP) due par les opérateurs de télécommunications, selon le tarif plafond prévu par l'article R. 20- 52 du Code des Postes et Communications Electroniques;
- l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à l'association « Passerelles » dans le cadre de l'organisation de son 20ème anniversaire;
- du maintien des horaires actuels du groupe scolaire Sébastien Le Prestre pour la rentrée 2024/2025.

Le 18 mars dernier, la ville à adopté le budget primitif 2024

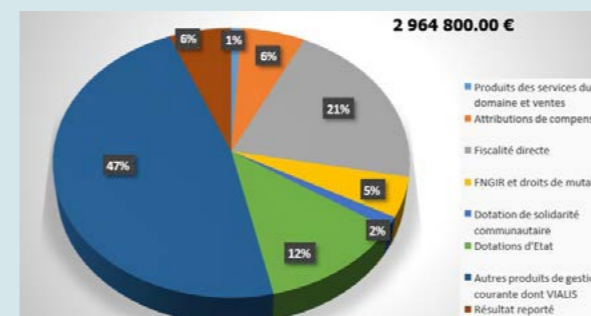
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

